



Programme de Petites Subventions pour les Chercheurs Africains (SGP VII)

Appel à candidatures pour les subventions en milieu de carrière

Date d'ouverture de l'appel à candidature: Novembre 08, 2024, 17:00 GMT
Date de clôture de l'appel à candidatures: Décembre 13, 2024, 17:00 GMT
Financement maximum. par subvention: 70 000 USD

Introduction

Le Réseau Africain de Recherche sur les Maladies Tropicales Négligées (ARNTD), en partenariat avec la Coalition pour la Recherche Opérationnelle sur les Maladies Tropicales Négligées (COR-NTD), lance un appel à candidatures pour des recherches opérationnelles et de mise en œuvre dans le cadre de la septième édition du Programme de Petites Subventions (SGP VII). Dans le cadre de l'accord de coopération "Ending Tropical Diseases through Operational Research" financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), le SGP VII vise à soutenir les chercheurs africains afin de contribuer à l'agenda de contrôle et d'élimination des maladies tropicales négligées (MTN) en s'attaquant aux défis opérationnels et aux autres défis programmatiques par le biais de portefeuilles de recherche opérationnelle et de recherche de mise en œuvre. Les études de recherche à soutenir seront alignées sur les objectifs établis dans la Feuille de route 2030 de l'OMS pour les MTN.

Quels sont les groupes cibles?

Cet appel à candidatures s'adresse aux anciens bénéficiaires du SGP (SGP I-VI) ayant mené à bien leurs projets et fait preuve d'excellence dans leur réalisation. Les candidats doivent répondre aux critères en tant que chercheurs ou universitaires en milieu de carrière travaillant dans des institutions de recherche ou des universités en Afrique. Les candidats devront démontrer que la recherche ou l'activité proposée est en adéquation avec les intérêts du programme de lutte contre les MTN (Maladies Tropicales Négligées) de leur pays et qu'elle a le potentiel de renforcer les capacités institutionnelles et individuelles. Bien que cela soit encouragé, les candidats ne sont pas tenus de poursuivre ou d'approfondir leur projet de recherche précédent financé par une subvention. Toutefois, les candidats doivent faire preuve d'un certain niveau d'expertise et de travaux préliminaires dans le domaine de recherche choisi. Les candidats peuvent également démontrer qu'ils possèdent des compétences et une expertise transférables à une discipline secondaire/différente dans le même domaine pathologique ou dans un domaine différent, mais dans le cadre de l'appel à candidatures. Les candidatures sont acceptées en Anglais, en Français et en Portugais. Toutefois, les candidats présélectionnés devront soumettre des propositions complètes et des documents supplémentaires en **Anglais** pour pouvoir bénéficier de la subvention.

Objectifs de l'appel à candidatures

1. Accroître le leadership, l'engagement et la visibilité africains dans la recherche opérationnelle et de mise en œuvre sur les MNT, notamment à travers un engagement direct avec les programmes nationaux de lutte contre les MNT;
2. Contribuer au renforcement des capacités de recherche des chercheurs africains sur les maladies tropicales négligées (MTN) et à renforcer les institutions de recherche africaines en soutenant des recherches opérationnelles et de mise en œuvre sur les MTN, qui sont d'origine locale et dirigées par des Africains;
3. Compléter un aspect clairement défini d'une recherche en cours ou pour répondre à une nouvelle question liée à celle-ci, menée par des chercheurs en milieu de carrière;
4. Contribuer au renforcement des institutions de recherche africaines en soutenant des recherches opérationnelles et de mise en œuvre sur les MTN qui sont d'origine locale et dirigées par des Africains;



5. Améliorer la communication et la collaboration Sud-Sud entre les chercheurs, les décideurs politiques et les responsables de la mise en œuvre, ainsi que la participation des communautés à la recherche et à l'élaboration des programmes;
6. Encourager un modèle de collaboration Nord-Sud qui facilite un engagement productif entre les chercheurs et les programmes de lutte contre les MTN, tout en promouvant le leadership local et l'appropriation des initiatives et des activités.

Quel est le champ d'application?

Pour être éligible au financement, la recherche proposée doit s'appuyer sur des données probantes existantes et sur des lacunes identifiées. Les candidats doivent démontrer un potentiel significatif pour informer ou développer des activités de recherche ultérieures. Le nombre maximum de subventions est de deux (2) et la durée du programme est de 12 mois. Les candidats doivent définir des étapes claires qui garantiront la réalisation des projets dans les délais prévus. Le présent appel cible principalement les projets portant sur les cinq MTN de chimiothérapie préventive (CP) (c'est-à-dire la filariose lymphatique, l'onchocercose, les géohelminthiases, la schistosomiase et le trachome), les MTN cutanées, ainsi que ceux visant à améliorer l'accès équitable aux interventions contre les MTN pour les populations vulnérables (par exemple, les nomades/migrants, les populations déplacées, les zones rurales/difficiles d'accès, les populations qui refusent le traitement et les personnes handicapées). Les projets axés sur l'intégration des approches « Une seule santé » et de l'intelligence artificielle (IA) pour lutter contre les MTN de chimiothérapie préventive (CP) et les MTN cutanées seront également pris en considération. Les propositions éligibles peuvent porter sur:

1. La recherche de mise en œuvre visant à améliorer l'efficacité des programmes de lutte contre les MTN. Cela peut inclure:
 - a. L'identification des facteurs qui entravent la prestation équitable des interventions des programmes de lutte contre les MTN auprès des groupes vulnérables.
 - b. Le développement, le test et la mise à l'échelle de solutions pratiques fondées sur des données probantes, adaptatives et spécifiques au contexte.
 - c. L'identification des moyens d'améliorer l'adoption, l'adaptation et l'utilisation des stratégies et outils existants basés sur des données probantes pour atteindre les objectifs d'élimination et de contrôle.
2. La recherche opérationnelle ayant le potentiel de générer des connaissances qui peuvent directement informer les décisions programmatiques concernant le suivi, l'arrêt et la surveillance des programmes. Les études visant à développer ou valider des technologies de diagnostic innovantes ou nouvelles pour appuyer le suivi et l'évaluation des programmes de lutte contre les MTN sont particulièrement encouragées.
3. La surveillance post-validation et intégrée visant à détecter toute résurgence et à garantir que l'infection et la transmission restent en dessous des seuils d'élimination. Les types de surveillance qui pourraient être mis en œuvre incluent, entre autres, la surveillance des groupes de population ciblés, le xénomonitoring et les enquêtes transversales.

Qu'est-ce qui n'est pas couvert par cette subvention?

Les fonds du SGP VII ne peuvent pas être utilisés pour le paiement de salaires, la participation à des réunions ou conférences, le règlement des frais de scolarité ou de cours, l'achat de produits réglementés (tels que contraceptifs, pesticides, produits pharmaceutiques, véhicules, etc.), ni pour soutenir les activités de suivi et d'évaluation (S&E) des programmes existants. Cela inclut, mais sans s'y limiter, la cartographie, l'administration massive de médicaments (AMM), les enquêtes d'évaluation de la transmission, les évaluations d'impact Kato-Katz, les enquêtes d'impact et de surveillance du trachome, les évaluations de la qualité des données, les évaluations d'impact de l'onchocercose, les enquêtes d'arrêt de l'onchocercose, les enquêtes de couverture, ainsi que les enquêtes sur les connaissances, les attitudes et la perception (CAP), etc.



Critères d'éligibilité

1. Le candidat doit être un chercheur en milieu de carrière, défini comme un scientifique biomédical de base, un chercheur cliniquement qualifié ou un chercheur en santé publique, ayant précédemment mené à bien une subvention de recherche SGP en tant que chercheur principal.
2. Le candidat doit être titulaire d'un doctorat (par exemple, Docteur en Philosophie, Docteur en Santé Publique, Docteur en Sciences). Les cliniciens (par exemple, Licence en Médecine, Licence en Chirurgie; Docteur en médecine; Docteur en médecine vétérinaire) qui n'ont pas complété un doctorat doivent avoir terminé une formation spécialisée (par exemple, fellowship de spécialité) ou être en mesure de démontrer une formation pertinente liée à la recherche (par exemple, Master en sciences, Master en philosophie) ou une expérience, mais celle-ci ne doit pas remonter à plus de quinze ans depuis l'obtention de leur dernier diplôme.
3. Le candidat doit démontrer que le projet envisagé constitue un aspect clairement défini de recherches en cours ou vise à répondre à une nouvelle question liée à ces recherches.
4. Les candidats peuvent explorer une maladie, une question de recherche ou une discipline différente de celle de leur précédent subvention SGP,
5. Toutes les candidatures soumises après la date limite du 13 décembre 2024 à 17h00 GMT ne seront pas examinées, et toutes les pièces jointes non sollicitées ne seront pas prises en compte.

Les candidatures de tous les chercheurs qualifiés dont la carrière a été interrompue en raison de problèmes de santé et/ou de responsabilités familiales sont encouragées.

Comment postuler

1. Accédez au formulaire de demande en ligne et aux instructions [ici](#), Complétez toutes les sections requises et soumettez votre candidature au plus tard à la date limite
2. Le formulaire de demande contient un lien pour télécharger un modèle de budget. Cela peut être accessible [ici](#). Complétez toutes les sections requises en suivant les règles de financement telles qu'indiquées dans le guide de révision et la page d'instructions du modèle de budget. Vous devrez télécharger le budget dans le cadre du processus de candidature. **Veillez noter qu'une candidature sans un budget joint utilisant le modèle prescrit sera rejetée.**

L'examen de la demande tiendra compte des éléments suivants:

1. L'éligibilité du candidat et la solidité de son équipe de recherche
2. Mérite scientifique et qualité générale du projet proposé
3. Pertinence de la recherche et impact potentiel
4. Potentiel d'extension de la recherche¹
5. Faisabilité de la réalisation du projet dans les 12 mois suivant l'octroi de la subvention
6. Démonstration d'une estimation raisonnable et réaliste des coûts

Un panel indépendant examinera toutes les candidatures complètes soumises, ce qui aboutira à une présélection préliminaire des bénéficiaires de la subvention. Vous pouvez télécharger le guide des évaluateurs [ici](#). Il est conseillé aux candidats de consulter la liste de vérification de la demande [ici](#) afin de vous assurer que vous remplissez tous les critères d'éligibilité et que vous respectez toutes les exigences. Les candidatures qui ne cochent pas les cases requises de la liste de vérification seront rejetées. Tous les candidats présélectionnés bénéficieront d'un accompagnement pour élaborer et soumettre une proposition complète en utilisant un modèle qui sera fourni ultérieurement. L'octroi final de la subvention et le décaissement des fonds seront conditionnés à la confirmation écrite du chef de département ou d'unité de l'institution hôte, où cette subvention sera basée, attestant que la recherche sera soutenue par des locaux et des équipements appropriés

¹Nous encourageons les projets de démonstration de faisabilité qui démontrent un potentiel de mise à l'échelle au profit de la mise en œuvre du programme (contrôle et élimination des MTN) le plus près possible et qui pourraient être intéressants pour un financement ultérieur par d'autres sources.



et administrée au nom de l'organisation. La recherche financée fera l'objet d'un suivi étroit par le biais d'appels bihebdomadaires avec le secrétariat de l'ARNTD, de la soumission de rapports trimestriels et de visites de suivi et d'évaluation sur le terrain par le secrétariat de l'ARNTD, le cas échéant.

Cliquez [ici](#) Pour trouver les réponses aux questions fréquemment posées. Pour plus d'informations, envoyez un courriel avec pour objet "Demande de renseignements SGP VII" à secretariat@arntd.org